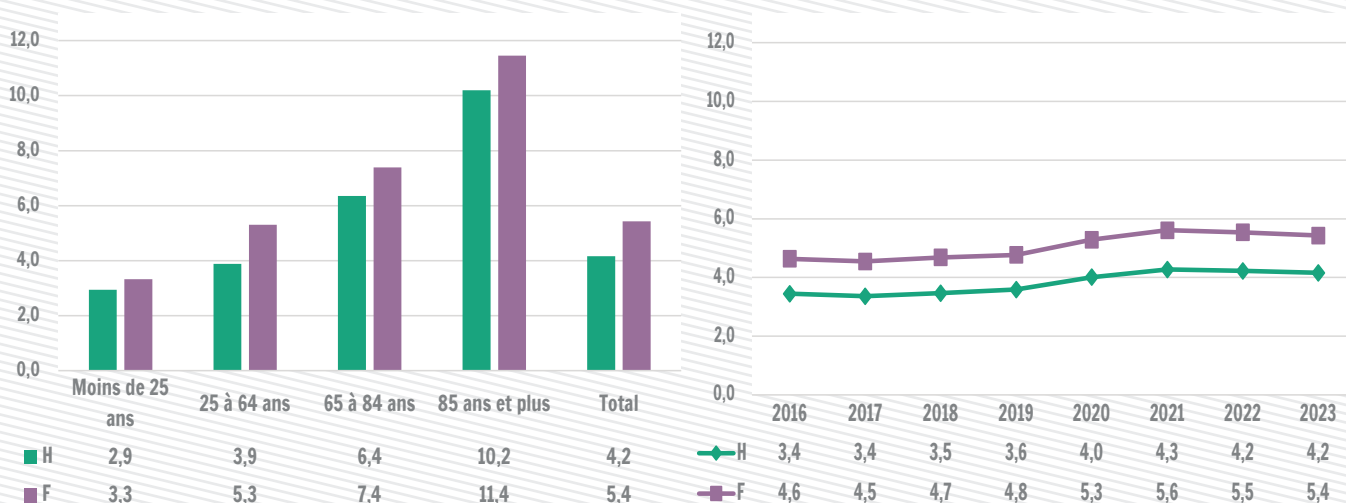


Contacts en médecine générale

4,8

En Wallonie, en 2023, on compte en moyenne 4,8 contacts sur l'année avec un médecin généraliste par bénéficiaire de l'assurance maladie obligatoire (visite à domicile, consultation à distance ou consultation au cabinet médical)

Nombre moyen, en 2023, et évolution du nombre de contacts par an par bénéficiaire avec un médecin généraliste selon le sexe et l'âge, Wallonie



Sources : Echantillon permanent version 19, Agence intermutualiste ; Calculs : Iweps

En Wallonie, en 2023, les femmes ont eu plus recours que les hommes à la médecine générale, avec 5,4 contacts annuels en moyenne et 4,2 contacts pour les hommes. Le nombre moyen de contacts augmente avec l'âge, allant de 3,1 contacts annuels par les moins de 25 ans à 11,0 par les plus de 85 ans.

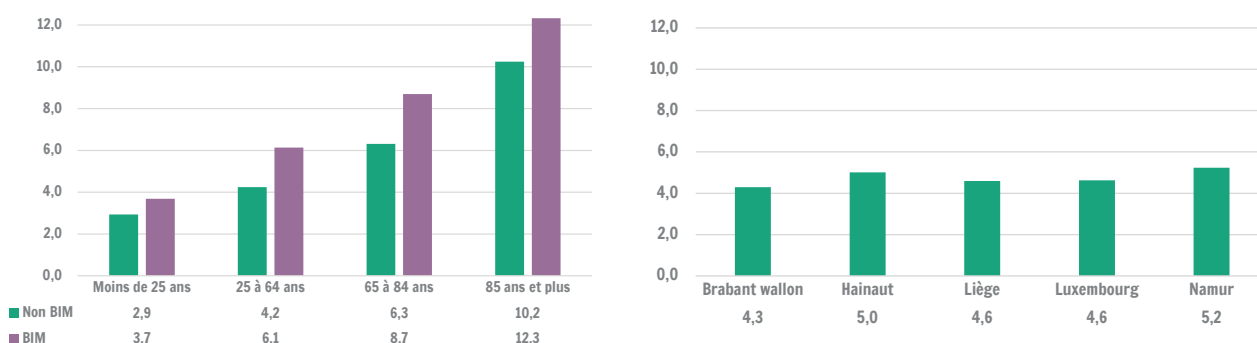
Signalons que plus de 40 % de la population recourent à la médecine générale moins de 3 fois par an. On observe que 22,8 % des hommes et 16,1 % des femmes n'ont pas été en contact avec un médecin généraliste durant l'année.

En 2023, les consultations au cabinet ont représenté 72,6 % des contacts, les visites à domicile 16,5 % et les téléconsultations 10,9 %.

Le nombre de contacts par an par bénéficiaire évolue lentement au cours du temps. On constate une augmentation en 2020, année de l'épidémie de Covid-19. Ce nombre n'est pas redescendu aux valeurs d'avant l'épidémie. Rappelons qu'en 2020, afin de permettre la continuité des soins, des consultations à distance ont été intégrées à la nomenclature et ont pu être remboursées.

Contacts en médecine générale

Nombre de contacts moyen avec un médecin généraliste selon le statut BIM et l'âge et selon la province de résidence, Wallonie, 2023



Sources : Agence intermutualiste - Echantillon permanent - Calculs: IWEPS

Les personnes bénéficiant de l'intervention majorée (BIM) ont en moyenne plus fréquemment recours à la médecine générale que les personnes n'en bénéficiant pas et cette différence augmente avec l'âge.

C'est dans le Brabant wallon que le recours à la médecine générale est le moins fréquent avec 4,3 contacts annuels en moyenne par bénéficiaire et à Namur qu'il est le plus fréquent avec 5,2 contacts.

Définitions et sources

Sources : Echantillon permanent version 19, Agence intermutualiste, Calculs : IWEPS.

Depuis 2002, l'Agence Intermutualiste (AIM) intègre les données démographiques et de remboursement de soins des patients des sept mutualités belges en vue de les analyser. Cette base de données couvre 98% des résidents, les travailleurs frontaliers, les fonctionnaires des institutions internationales notamment peuvent bénéficier d'un système de remboursement différent. L'échantillon permanent est constitué d'un bénéficiaire sur 40 de moins de 65 ans et d'un bénéficiaire sur 20 au-delà. Les données socio-démographiques, les données de soins de santé ainsi que de remboursements pharmaceutiques concernant les bénéficiaires inclus dans l'échantillon sont mises à disposition de partenaires de l'AIM.

Afin de comptabiliser les contacts avec le médecin généraliste, les codes de remboursement spécifiques à la médecine générale et correspondant aux consultations, aux visites et les prestations à distance ont été recherchés pour chaque bénéficiaire.

L'ensemble des bénéficiaires de l'une des mutuelles belges vivant sur le territoire wallon sont susceptibles d'être inclus dans l'échantillon permanent.

Pertinence et limites

A la différence des données publiées sur l'Atlas de l'AIM, cet indicateur intègre les bénéficiaires n'ayant pas eu recours à la médecine générale au cours de l'année étudiée. De plus, nous effectuons une post-stratification de l'échantillon permanent sur l'âge, le sexe, la province et le statut BIM.

Le nombre de contacts annuels n'est pas connu pour les bénéficiaires inscrits dans une maison médicale au forfait. Il convient donc de tenir compte d'une sous-estimation du nombre de contacts annuels.

Malgré une distribution très asymétrique, le choix de travailler avec des moyennes a été posé afin de pouvoir réaliser des estimations de besoins d'offre.

Pour en savoir plus :

L'Agence intermutualiste met à disposition de nombreux indicateurs sur son atlas disponible à l'adresse :

<https://ima-aim.be/Atlas-AIM>

Le rapport complet sur l'activité des médecins généralistes en Belgique par l'INAMI :

https://www.healthybelgium.be/images/INAMI/Rapports/HealthcareProviders/HPR2023-med_general_practitioner.pdf

Personne de contact : Annick Vandenhooft (a.vandenhooft@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2026